

I M A G E S documentaires

69/70

janvier 2011

IMAGES documentaires

Revue trimestrielle publiée par l'association
Images documentaires,
avec le concours
du Centre national du livre.

Editorial

En septembre dernier, Arnaud Montebourg adressait une lettre au Pdg de TF1 dans laquelle il rappelait « les dégâts considérables que [cette] chaîne a provoqués sur la vision que les Français ont d'eux-mêmes et de notre société contemporaine » à travers des émissions où sont mises en scène la violence et « la compétition acharnée et destructrice de la dignité, entre des êtres humains ». La chaîne privée n'a pas l'apanage de cet effondrement de l'éthique à la télévision. Sur Arte, la chaîne publique « culturelle » franco-allemande, des films, comme La Cité du mâle, ont récemment illustré une « dérive du documentaire » où s'allient instrumentalisation des personnes filmées et mépris des spectateurs.

Dans ce numéro, la philosophe Marie-José Mondzain, les réalisateurs Jean-Louis Comolli et Marie-Claude Treilhou et l'écrivain Michel Deguy reviennent sur ces exemples et montrent la proximité des questions esthétiques, politiques et éthiques. Les manières de filmer sont aussi des manières de penser.

Catherine Blangonnet-Auer

Sommaire

Questions d'éthique

Introduction page 9

La Cité du mâle et la dérive du documentaire,
par Denis Gheerbrant page 11

Humiliés et offensés. Ethique et maquis,
par Jean-Louis Comolli page 13

Ethique et esthétique,
*entretien entre Jean-Louis Comolli
et Marie-José Mondzain* page 39

La complexité ne tombe pas du ciel,
entretien avec Marie-Claude Treilhou page 69

L'autre visible (remarques à propos
du « documentaire »),
par Michel Deguy page 79

Films page 89

A lire page 115

Questions d'éthique

Introduction

L'élément déclencheur de ce numéro a été la diffusion sur Arte le 29 septembre dernier d'un film de Cathy Sanchez, *La Cité du mâle*. Arte l'avait déprogrammé à la dernière minute fin août. La journaliste qui avait permis sa réalisation, Nabila Laïb, n'avait pas participé au montage et n'avait découvert le film que le jour même de sa diffusion. Affolée par ce qu'elle découvrait, elle avait menacé de déposer plainte contre Doc en Stock, la société de production, pour « approximation, erreurs, mensonges ». Nabila Laïb est proche de la famille Benziane, dont une des filles, Sohane, 17 ans, avait été brûlée vive en 2002 à Vitry-sur-Seine. Elle avait accepté de présenter une cinquantaine de personnes vivant dans cette ville à la réalisatrice qui souhaitait faire un film « sur l'évolution des rapports filles/garçons dans les quartiers ». Le film a finalement été diffusé un mois plus tard avec quelques visages floutés et certains passages sonores bipés.

Le film de Cathy Sanchez est un bon exemple de cette « dérive du documentaire » évoquée par Denis Gheerbrant dans une tribune parue dans *Libération* que nous reproduisons ici.

Il a servi de point de départ à une réflexion plus large menée par Jean-Louis Comolli sur l'éthique du documentaire. Celui-ci s'interroge sur les responsabilités liées au pouvoir de filmer. Il analyse les manipulations à l'œuvre dans *La Cité du mâle* et dans deux épisodes d'une série

télévisée « documentaire », également diffusée par Arte, *Justice à Vegas*, produite par Denis Poncet et Jean Xavier de Lestrade. Pour lui, en tant que réalisateur, l'éthique est avant tout une question de forme et non de contenu : « Pour le cinéma « documentaire », ce que nous appelons éthique est très précisément la forme que nous donnons à la question de l'autre – étant à la fois du côté de ceux que nous filmons et du côté de nos spectateurs. »

Marie-José Mondzain et Jean-Louis Comolli analysent ensemble cette forme de divertissement public télévisuel, la télé-réalité, « qui exploite l'intime sous forme d'aveux ou de confessions, en confondant la sphère publique et la sphère privée ». Pour Marie-José Mondzain, « les modes de production de ces industries n'ont pas pour fonction de construire du sujet mais, au contraire, de l'anéantir, de le destituer. » Pour Jean-Louis Comolli, « la relation avec la caméra produit des effets ambigus, qui peuvent être à la fois bons et mauvais. La responsabilité du réalisateur ou du monteur consiste à savoir ce qu'il faut en restituer au spectateur, ce qu'il faut montrer. »

Pour Marie-Claude Treilhou, dans le documentaire, il faut prendre le risque de « l'explosive complexité » du Réel. Elle insiste sur le « travail » nécessaire à la réalisation d'un documentaire, sur la difficulté du processus de création et le danger extrême de la simplification. En ce domaine, « il n'y a pas de modèles, il n'y a que des exemples. »

Michel Deguy se livre, quant à lui, à une réflexion libre sur la notion d'œuvre et d'auteur dans le cinéma documentaire, réflexion sous-tendue, sans jamais la nommer, par cette question de l'éthique.

« La Cité du mâle » et la dérive du documentaire

par Denis Gheerbrant, cinéaste ^{1/}

Avec la programmation (le 29 septembre) de *La Cité du mâle*, Arte, oui, Arte, semble avoir atteint un sommet dans cette longue dérive qui a vu d'abord les chaînes privées, puis l'ensemble de la télévision, réduire les diversités de notre société au statut de catégories fractionnées : « eux » pas « nous », si ce n'est contre nous. Ainsi donc la banlieue (comme s'il y avait une seule et unique banlieue) et particulièrement les jeunes qui y vivent, la jeunesse populaire en quelque sorte, se trouvent-ils constamment mis au ban. Ce documentaire se proposait de revenir dans la cité même où la jeune Sohane avait été brûlée vive par son amoureux éconduit en 2002 pour poser la question des rapports entre les sexes : très bien.

En place et lieu d'un travail de réflexion, le spectateur s'est vu assailli par le spectacle de jeunes hommes débitant les pires monstruosité machistes, agrémentées de quelques références à la culture du Maghreb. Ils avaient joué la partition qui leur était tendue, il ne restait plus à la réalisatrice qu'à s'indigner des horreurs qu'elle avait elle-même suscitées, pour mieux les étaler.

Tout le monde sort floué de telles pratiques, ceux qui sont filmés, les spectateurs et nous-mêmes, cinéastes qui pratiquons le documentaire. Parce que nous défendons un

^{1/} Article paru dans *Libération*, le 25 octobre 2010.

art qui aide à travailler et à enrichir la vision de notre monde, à représenter l'autre, c'est à dire à le faire entendre, éventuellement jusque dans ce que sa parole a d'insupportable.

Parce que nous ne dressons pas les hommes les uns contre les autres, mais cherchons à comprendre. Car c'est par la construction d'une représentation que nous opposons à l'obscénité de la chose vue, sans regard. Les journalistes ont une éthique, nous aussi.

Et pourtant, aurions-nous prêté attention à cette production sans le conflit sordide qui s'en est suivi entre la journaliste et la réalisatrice ? La confusion des rôles, le mélange des genres (documentaire et reportage choc), l'instrumentalisation des personnes filmées et le mépris des spectateurs que représente *La Cité du mâle* sont tristement exemplaires d'une mécanique bien en place.

Tout un système d'aides élaboré lors de l'éclatement de la télévision publique a bénéficié à cette production au titre de « documentaire de création ». Les reportages, quels qu'ils soient, sont systématiquement qualifiés par le CSA de « documentaires », permettant ainsi aux chaînes privées de satisfaire aux obligations de production qu'entraîne l'octroi de l'espace hertzien.

La télévision est notre bien commun, il a été capté et a entraîné au pire par des groupes privés qui ne pouvaient que se développer dans une logique de fournisseurs « de cerveaux disponibles à Coca-Cola » (Le Lay, 2004, alors PDG de TF1). Cette logique mène à un façonnage de l'opinion publique et mine rien moins que le désir de faire société commune.

Denis Gheerbrant est aussi délégué au documentaire de la Société des réalisateurs de films, cofondateur et membre de l'association des cinéastes documentaristes.